



Liaison écoles-collège : travail sur des énigmes mathématiques

publié le 08/02/2017

Descriptif :

La liaison écoles-collège permet aux enseignants de primaire et du collège de travailler ensemble sur des projets communs. En mathématiques, cette année, un travail sur des énigmes permet de renforcer encore cette liaison...

La liaison écoles-collège permet aux enseignants de primaire et du collège de travailler ensemble sur des projets communs. En mathématiques, cette année, un travail sur des énigmes permet de renforcer encore cette liaison...

Le principe :

Durant les mois de janvier et février, les élèves de CM travaillent sur des énigmes proposées par des élèves de 6ème.

Durant les mois de mars et d'avril, les élèves de 6ème travailleront sur les énigmes proposées par les CM.

Et si les élèves sont bloqués ?

"poser des questions" est possible mais les questions ne doivent être adressées qu'aux élèves qui ont proposé l'énigme via une messagerie électronique gérée par leur enseignant...et ce sont les élèves (aidés de leur enseignant) qui donneront les "indications" et vérifieront les réponses proposées.

Ainsi les élèves du primaire sont en lien avec des élèves de 6ème tout au long de la période de travail.

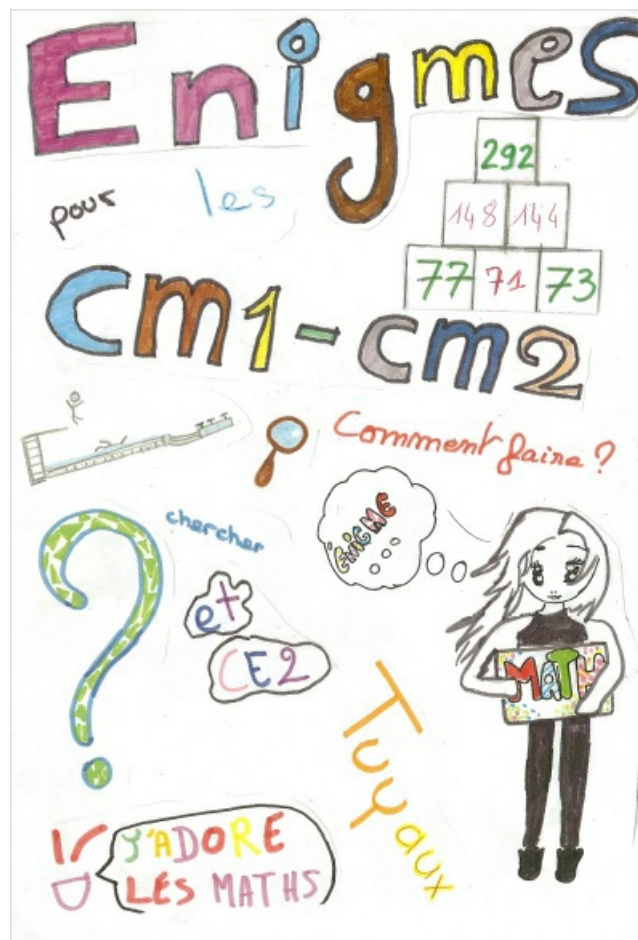
Les sixièmes ont donc travaillé en décembre et début janvier sur la recherche et le choix des énigmes.

Puis, nous avons constitué ensemble un dossier de 3 énigmes très bien illustrées qui a été envoyé aux écoles du secteurs.

Les écoles de Couhé, Chaunay et Payré ont reçu le dossier des 6èmeA.



Les écoles de Voulon, Brux et Romagne ont reçu le dossier des 6èmeB.



A la fin de chaque période, les solutions (mais aussi **et surtout** des méthodes de résolution...) seront bien sûr révélées.

Le 17 février : nous vous dévoilerons les énigmes qui ont été proposées par les sixièmes.

Le 06 mars : nous vous donnerons les solutions ...

A bientôt !



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.